

Séance du Groupe de coordination
Mercredi 7 septembre 2016 de 17h00 à 19h00
Salle PM 234
PV ADOPTE

Coprésidence :

Paola Marchesini (PM), Isabelle Mili (IM)

Membres présents :

Walter Loosli (WL), Suzanna Perdiz (SP), Dominique Bruxelles (DB), Pascal Cirlini (PC), Céline Mérad Malinverni (CMM), Greta Pelgrims (GP), Juan Rigoli (JR), Serge Erard (SE), Anne Sgard (SG), Carole Veuthey (CV), Laurent Vité (LV), Nicolas Walter (ADEFEP), Waël Almoman (WA), Raphaël Fornallaz (RF), Renato Bortolotti (RB), Jean-Paul Derouette (JPD).

Prise du PV Julian Maniglio

Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ
 2. Adoption du PV du 22 juin 2016
 3. Informations des co-présidentes
 4. Bilan de situation des différentes filières : Etat des lieux de la formation, demandes de reconnaissance, bilan de la rentrée académique
 - FEP
 - FORENSEC
 - MESP
 - FORDIF
 5. Formation continue : point de situation
-

La séance débute à 17h05.

1. Adoption de l'OJ

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Pas de point en divers.

2. Adoption du projet de PV du 22 juin 2016

Renato Bortolotti (RB) revient sur les problèmes de pénuries évoqués à la page 3 du dernier PV, en apportant quelques chiffres concernant la MESP.

- 24 engagements d'enseignants spécialisés
 - o 15 bénéficient du titre requis MESP ou équivalent
 - o 9 ont d'autres titres
- 8 engagements d'enseignants pour des remplacements de longues durées
- Certains postes sont encore à pourvoir :
 - o 5 postes à temps partiel
 - o 1 poste à temps plein

Greta Pelgrims (GP) est surprise des chiffres annonçant une pénurie alors que des étudiants sortant de la MESP ne sont pas engagés.

3. Informations des co-présidentes DIP/IUFE

Les différents points sont abordés dans l'ordre du jour.

4. Point de situation des différentes filières

➤ FEP

Un besoin de changement du règlement du Bachelor, en lien avec les admissions, est évoqué par Carole Veuthey (C.V.), suite au changement de la LIP. Il faut adapter les formulations, car la nouvelle loi ne formule pas de base légale à la procédure d'admission.

Paola Marchesini (P.M.) propose une rencontre spécifique entre la DGEO et l'IUFE (le coordinateur FEP) pour faire une proposition de procédure et d'adaptation du règlement. La lettre du REP, règlement de l'enseignement primaire, doit correspondre à celle de la LIP, à savoir que le DIP attribue le stage.

Isabelle Mili (I.M.) ajoute qu'il a été confirmé oralement qu'il s'agit de la compétence du DIP d'attribuer les stages, en fonction de la LIP. La procédure d'admission peut donc continuer sur le même mode que jusqu'à présent. Le fait que le DIP attribue le stage doit être signifié dans le règlement EP, pour ne pas avoir d'incohérence dans la systématique juridique. Le délai pour cette année (9 octobre) n'étant pas tenable, il faut trouver une situation provisoire pour cette année, sans que cela ne pose de problème juridique (le faire par écrit).

Bilan de la rentrée : 100 étudiants, tous de niveau B2, dont 89 généralistes et 11 MDAS.

➤ FORENSEC

Walter Loosli (W.L.) est content de cette rentrée, car elle s'annonçait compliquée. Pour la première fois, le système est « calé » avec un minimum et un maximum d'étudiants par discipline. Néanmoins, alors que 97 nouveaux étudiants étaient espérés, il n'y en a finalement que 87, pour une volée complète de 110 étudiants. Il y a donc plusieurs points à améliorer, notamment les difficultés occasionnées par des calendriers divergents entre le DIP et l'Université, mais également le décalage avec celui de la HEP, empêchant les étudiants d'y postuler ensuite.

Dans le futur, il faudra peut-être remettre en question le stage en responsabilité en 1^{ère} année, en ouvrant peut-être également la possibilité aux étudiants de suivre un stage en accompagnement. Ce point doit être discuté avant Noël. Il reste également à régler, pour la prochaine rentrée scolaire, la question des contraintes horaires pour les étudiants en cursus bi-disciplinaire.

W.L. évoque un regret pour cette rentrée : celui de ne pas avoir pu ouvrir de manière plus large les disciplines comme le français ou les mathématiques.

Il y a pour le moment 11 oppositions en cours, principalement pour des questions sur la sélection et l'obtention des places de stages, plus quelques « phénomènes ». Il reste à clarifier également si une priorité est donnée à ceux qui ont terminé leur Master au moment de leur inscription. Il est précisé que la réponse qui sera donnée est que postuler ne donne pas droit à une place de stage.

Concernant les écoles privées, il ne reste que les étudiants ayant démarré leur parcours en 2014. On ne prend plus d'autres étudiants tant qu'il n'y a pas de base légale. P.M. ajoute que les étudiants qui étaient en écoles privées et qui ont terminé leur formation sont hors quotas.

Enfin, la réponse officielle pour la reconnaissance Forensec de la CDIP arrivera au plus tard mi-octobre.

➤ **MESP**

Il y a 25 étudiants qui effectuent leur rentrée (sous réserve de la réussite de leur Bachelor).

Rolland Emery prend quant à lui la co-coordination de la MESP.

Concernant le dossier pénurie, un comité de programme extraordinaire a lieu le 12 septembre. Seront abordés les activités professionnelles compatibles avec la MESP et la nouvelle LIP pour l'attribution des stages, car il y a un vide juridique jusque-là.

Depuis 2014, à l'OMP, on ne met pas toutes les places à disposition, mais environ 60/75. Les autres sont dans des institutions privées, accréditées et subventionnées, en accord avec le DIP.

Pour tout ce qui concerne la LIP, voir le site de l'Etat de Genève. Les stages relèvent de :

- L'Office général de l'enfance et de la jeunesse pour les infirmières
- La DGO pour les enseignants
- La DGOMP pour le personnel médical, psychologique et éducatif

Le dossier CDIP a repris (et sera livré en automne 2016).

Côté employeur, l'OMP confirme la pénurie, avec seulement 15 diplômés sortants, ce qui entraîne l'engagement de gens qui n'ont pas de titre. Sur 25 engagements, 4 ont le diplôme d'enseignement primaire (soit seulement 16%) et 3 ont un titre secondaire.

L'an dernier, une stratégie a été mise en place pour augmenter les équivalences possibles des étudiants CCEP qui arrivent en MESP, sans que les effets ne puissent encore être mesurés.

Diagnostic : on veut plus d'enseignants ayant déjà un diplôme d'enseignement, un peu comme un perfectionnement. Les DAS, CAS et MAS étant trop coûteux, des solutions vont être cherchées année après année pour améliorer la mobilité des enseignants.

Berne vient d'ailleurs de valider une augmentation mensuelle de 400CHF pour une spécialisation. Les effets provoqués seront à suivre, car cela donnerait une motivation supplémentaire pour se spécialiser. (Pour le moment, ils ont le même salaire qu'un enseignant classique, mais une année d'étude en plus à suivre).

Le volume de formation devra être abordé au Comité de Programme, car 90 crédits de plus sont à faire en Suisse Romande par rapport au reste de la Suisse.

➤ **FORDIF**

Rien à signaler.

5. Formation continue : point de situation

Il est encore trop tôt pour faire un état des lieux.

Dominique Bruxelles (D.B.) explique que la mise en place des nouvelles modalités entre mai et juin ont eu des répercussions sur l'organisation. La mise en place des formations continues secondaires I et II a été décalée. Les formations débiteront au 1^{er} janvier 2017. L'ouverture du catalogue se fera en octobre 2016. Celui-ci comprendra environ 60 propositions plutôt que 100/110 l'an dernier.

Pour l'enseignement primaire, Céline Mérad Malinverni (C.M.M.) explique qu'il y a également une réduction du volume des cours, avec 150 propositions de formation contre 220 auparavant.

Différentes choses sont tentées cette année pour satisfaire au mieux les étudiants. Des séminaires en fin de journée, des cours le mercredi et le samedi, des modules filés sur l'année ou hybrides, en partie à distance et l'autre en cours collectifs, etc. Un maximum de possibilités a été recherché, car il y a la conscience que le fait que les cours ne soient plus offerts sur le temps d'enseignement puisse rebuter. Si, pour le moment, il n'y a pas autant de précipitation que d'habitude sur les inscriptions, il faudra attendre de voir l'évolution des choses pour tirer un bilan dans le futur. Il reste intéressant de noter que les cours « à succès » restent les mêmes (disciplines artistiques, travaux manuels, ...).

La séance est levée à 19h00.